Certificat médical :	
Règlement:	

 ${\it Site\ internet:} \ \underline{www.similiennedenantes.fr}$

Association LA SIMILIENNE

26 bis rue des Hauts Pavés 44000 NANTES

Affiliée à : F.S.C.F- F.F.B.B.

SIRET : 341 886 935 000 12 - APE 9312Z Agrément jeunesse et sports: 04403ET0054

BADMINTON DEMANDE D'INSCRIPTION 2024/2025

Agrément jeunesse et sport Tél: 06 14 80 11 54 http://www.similienn					
NOM					
Prénom					
Date de Naissance					
Adresse					
Email					
Téléphone					
Je demande mon ad				ON pour	r la saison 2024/2025
Salle Victor F	lugo (mercredi)				de 20h à 22h
Ou					
Salle de la SII	MILIENNE (merc	redi)			de 20h30 à 22h30
La cotisation est de Le règlement à effec	-		ercredi.		
Pièce à fournir :					
Certificat médica	ıl d'absence de d	ontre-indicati	ion (premi	ère insc	ription)
Ou					
Attestation santo	€ (en cas de renc	ouvellement de	e l'inscripti	on de l'	année passée)
			Sig	nature ég	alement sur page verso
Fait à NANTES, le		Signature	e de l'adhéro	ent(e)	—

ASSOCIATION LA SIMILIENNE 26 bis, rue des Hauts Pavés 44000 NANTES

ANNEXE OBLIGATOIRE A L'ADHESION AU CLUB: saison 2024/2025

Conformément aux dispositions des lois du 16 juillet 1984 et du 13 juillet 1992, il est porté à la connaissance des adhérents de la SIMILIENNE que l'association est titulaire d'un contrat MULTIRISQUE ASSOCIATION COHESION N° 042036114001 souscrit auprès de la Compagnie GROUPAMA, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive au sein du Club.

Nous vous indiquons ci-après, la nature des garanties « Responsabilité civile vie associative » et « Protection des personnes » mentionnées au contrat précité et souscrit par l'Association LA SIMILIENNE (indexation suivant l'indice AGIRC au 01 04 2020)

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE ASSO	DCIATIVE			
Tous dommages corporels	, matériels			
et immatériels confondus		16 000 000 €	sans franchise pour	
			dommages corporels	
DÉFENSE RECOURS		16 000 €	par année d'assurance	
PROTECTION DES PERSONNES				
Option 1 souscrite				
Décès	Capital	20 332 €	sans franchise	
Incapacité permanente	Capital	40 645 €	sans franchise	
Frais de recherche	Frais engagés	5 084 €	sans franchise	
Frais d'adaptation	Frais engagés	5 084 €	sans franchise	
Frais médicaux	Dépenses réelles	305 €	sans franchise	
Prothèses dentaires	forfait	52€	sans franchise	
Prothèses optiques	forfait	72€	sans franchise	
Indemnités journalières		21 €	par jour	
(en cas d'arrêt de travail)				
En cas d'accident, la déclaration doit être effectuée dans les 2 jours. Joindre obligatoirement un certificat médical.				

Je soussigné(e), (nom)	(prénom)
------------------------	----------

Licencié(e) à LA SIMILIENNE.

Déclare avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information ci-dessus, relative au contrat d'assurance souscrit par l'association LA SIMILIENNE pour le compte de ses adhérents auprès de la Compagnie GROUPAMA et référencé sous le N°042036114001.

J'ai pris bonne note qu'il m'appartient personnellement de souscrire des garanties complémentaires par ailleurs, si les garanties énoncées dans la note d'information cidessus, ne me suffisent pas.

Site internet: www.similiennedenantes.fr

Fait à	le	Signature

En cas d'urgence, prévenir : (Nom du correspondant - Adresse - Téléphone) :